



Avocat Général – D.Lemarié

Dossier Pédagogique

Cycle 3

LES CRAYONS DE LA JUSTICE

9 janvier - 17 avril 2020

C'est un nouvel horizon que le Salon de Dessin de Presse, de la Caricature et de l'Humour exploite en ce début d'année : le dessin de presse judiciaire. Lorsqu'on entre dans l'enceinte d'exposition, on a l'impression de mettre les pieds dans une salle d'audience où chaque personnage a sa place.

Cette exposition est donc l'occasion d'apprendre un peu plus sur le rôle des personnes siégeant dans une salle d'audience mais aussi mieux apprendre ou découvrir les grands procès de l'histoire.

Cela doit permettre aux élèves de satisfaire leur curiosité en se questionnant. C'est aussi l'occasion de mieux comprendre le monde qui nous entoure à travers l'actualité.

En observant les dessins présentés, on aborde une fonction du dessin que l'on connaît peu : celle de narrer et figer des moments.

Dans cette exposition, vous découvrirez les dessinateurs suivants :

Cabu, Sylvie Guillot, Noëlle Herrenschmidt, Michel Pichon, Benoît Peyrucq, Plantu, Riss, Tignous et Tournade.

Et d'ores et déjà, vous pouvez réaliser des recherches sur les affaires ci-dessous qui ont fait l'objet d'un procès :

Abdallah, Action directe, Balkani, emplois fictifs de la mairie de Paris, sang contaminé, RER St Michel, Bettencourt, Caricatures de Mahomet, Carlos, Clearstream, Courtois, DSK, Erika, gang des barbares, Kerviel, Barbie, Le beau Serge, Marie Besnard, Papon, Merah, Outreau, Boulin, Tapie, Tibéri, Véronique Courjault et Colonna.

Tous figurent dans l'exposition.

Bonne visite à tous !!

« Un avocat est dans un procès ce qu'est un cuisinier dans un repas. »

Aristippe de Cyrène – 399 av. JC.

Découverte des lieux

1-Voici la restitution d'une salle d'audience.

Dessine cette reconstitution accompagnée de sa légende

Recherche d'informations

2-Déplace-toi autour de cette salle d'audience et découvre l'exposition

Retrouve les mots que tu as écrits sur ton illustration et explique-les

3-En visitant l'exposition consacrée au dessin de presse judiciaire, découvre les dessinateurs qui sont mis à l'honneur.

Réflexion collective : Peux-tu expliquer pourquoi, lors des procès, des dessinateurs de presse judiciaire sont désignés pour représenter des moments du procès et non des photographes ou des caméramans ?

Quels sont les dessinateurs de presse judiciaire représentés dans cette exposition ?

Peux-tu citer plusieurs procès pour lesquels ils ont dessiné ?

